



Fiers d'agir pour l'avenir des enfants

Journée dédiée au bien-être
et à la protection de la jeunesse

OPTION PROTECTION

UN PARTENARIAT NOVATEUR!



*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

Plan de la présentation

- 1) Présentation du BCHM et du bref historique du programme Option Protection
- 2) Quelques statistiques
- 3) Notre processus et nos interventions

Le Bureau de la communauté haïtienne de Montréal (BCHM)

Organisme qui existe depuis 1952. Le BCHM célèbre cette année son **50^e anniversaire**.

- Soutien aux familles : écoute active et échange, groupe de parents
- Soutien aux jeunes : support académique, camps de jour
- Soutien aux aînés : maintien du lien social, animations d'activités, distribution de denrées alimentaires
- Soutien sociocommunautaire



BREF HISTORIQUE

- Ce projet a pris naissance en octobre 2020 en plein contexte de pandémie mondiale.
- C'est une **initiative du BCHM** à la suite du constat de la surreprésentation (donc une disproportion) des enfants provenant de la communauté noire dans les services de la DPJ.
- Constats des chercheuses Chantal Lavergne et Sarah Dufour (qui ont émis leur document à la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse en janvier 2020)

Ces enfants représentaient 9,6% des dossiers où la sécurité ou le développement sont compromis alors qu'ils ne représentent que 6,5% des enfants évalués soit un taux de **disproportion de 1,48**.

Ces enfants étaient **deux fois plus susceptibles**, que les autres enfants d'autres groupes, de faire **l'objet d'une évaluation**, que le signalement soit **jugé fondé** et deux fois plus susceptibles d'être **placés** durant l'évaluation ou l'orientation.

* Selon des données citées par Lavergne et Dufour, tirées de *l'Étude d'incidence québécoise sur les signalements à la protection de la jeunesse* (EIQ) de 2014

AVANCEMENT DU PROJET

- Outre la gestionnaire, 7 intervenants dédiés au projet, un spécialiste en activité clinique et une aide sociale
- Avons contribué à offrir des services plus rapidement aux enfants en attente à la DPJ et à permettre la non-rétention des signalements grâce à des références rapides en accompagnant les intervenants lors des VCT et l'évaluation des signalements.
- Depuis, les références (CLSC, parent, école, député) ne cessent d'augmenter.
- Présentation d'Option protection au CIUSSS (DPJ) dans les écoles, organisme communautaire, église...ce volet est en cours de développement.

LE COMITÉ DE SUIVI

Objectif: assurer la bonne progression du projet par le moyen de rencontre mensuelle

- Ruth Pierre-Paul - Directrice du BCHM et participe au Comité diversité du CCSMTL
- Marie Pierre Ulysse - Responsable du comité de suivi du programme Option Protection, membre du CA du BCHM
- Cathy Paquet - Coordinatrice des services spécifiques et liés à la stabilité des projets de vie
- Marie Suzie Casséus - Gestionnaire du projet Option Protection

Les sujets abordés lors des rencontres du comité de suivi

- Le suivi des références et délais d'assignation (réception de la référence et l'assignation à un.e intervenant.e du BCHM)
- Le partage des nouvelles de nos organisations, permettant de faire encore mieux
- Situations particulières
- *importance que nos différents intervenants aient une bonne communication entre eux.

502 FAMILLES RÉFÉRÉES À OP

	Octobre 2020 – 31 mars 2021 (5 mois)	1 ^{er} avril 2021 – 31 mars 2022 (1 ans)	1 ^{er} avril 2022 - 31 mars 2023 (1 an)	1 ^{er} avril 2023 – 31 août 2023 (4 mois)	Total depuis le début du projet
Nombre total de familles référées par le CCSMTL	54	105	160	70	389
Nombre total de familles référées par la communauté (école, CLSC, parents, autres DPJ)	5	28	64	16	113

793

ENFANTS RÉFÉRÉS À OPTION PROTECTION

	Octobre 2020 – 31 mars 2021 (5 mois)	1 ^{er} avril 2021 – 31 mars 2022 (1 ans)	1 ^{er} avril 2022 - 31 mars 2023 (1 an)	1 ^{er} avril 2023 – 31 août 2023 (4 mois)	Total depuis le début du projet
Nombre d'enfants référés par le CCSMTL	75	153	264	119	611
Nombre d'enfants référés par la communauté	6	42	109	25	182

1008

ENFANTS IMPACTÉS POSITIVEMENT PAR OP

	Octobre 2020 – 31 mars 2021 (5 mois)	1 ^{er} avril 2021 – 31 mars 2022 (1 ans)	1 ^{er} avril 2022 - 31 mars 2023 (1 an)	1 ^{er} avril 2023 – 31 août 2023 (4 mois)	Total depuis le début du projet
Nombre total d'enfants référés à OP	81	195	373	144	793
Nombre total de fratries impactées positivement par OP	37	85	80	13	215

SERVICES DE PROVENANCE DES 389 FAMILLES RÉFÉRÉES PAR LE CCSMTL

	Nombre de familles référées	Pourcentage
Accueil DPJ et VCT	128	33%
Service de l'évaluation-orientation	222	57%
Service de l'application des mesures	39	10%

MAIS QU'EST-CE QU'OPTION PROTECTION?



Option Protection est un partenariat novateur entre le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et le BCHM mis en place compte tenu des constats suivants :

- › Les enjeux de surreprésentation des enfants noirs dans les services de protection de la jeunesse.
- › Les défis systémiques auxquels font face les jeunes et familles des communautés noires.



Le BCHM et le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ont décidé d'agir autrement et d'offrir un accompagnement additionnel aux familles.

Clientèle cible

- Familles en difficulté

Nos interventions

Avant la DPJ

- Familles à risque de signalement

Pendant la DPJ

- Médiation culturelle en co-intervention DPJ/BCHM

Après la DPJ

- Signalements non retenus
- Fin d'intervention
- Support à la famille



En quoi consiste ce support aux enfants, aux jeunes et à leurs parents :

- Programme d'enrichissement du BCHM de l'expérience parentale
 - Ma famille, mon univers
 - Accompagnement et renforcement des familles noires
 - Papa impliqué, enfant équilibré
- Rencontres d'intervention psycho-sociales à domicile;
- Accompagnement à l'école, participation aux rencontres de parents;
- Aide aux devoirs, camps de jour, option à la suspension scolaire



Le BCHM met l'accent sur la prise en charge individuelle et collective, bonification des compétences parentales, l'estime de soi et l'autonomisation des familles et des communautés desservies.

Le programme Option Protection vise aussi la transformation sociale

- › Par la collaboration du BCHM avec divers systèmes (Direction DPJ, Direction Programme Jeunesse, écoles, CLSC, police, justice) afin d'améliorer les interventions auprès des communautés noires.
- › Par la compilation et l'analyse des données via un volet de partenariat et de recherche
- › Par le partenariat avec la DPJ afin d'aider au recrutement d'intervenants qui reflètent la diversité de la clientèle.



Le BCHM se situe au carrefour des quartiers La Petite-Patrie et Villeray. Le BCHM est un organisme régional qui dessert des communautés culturelles issues du Grand Montréal.



NOTRE RÔLE

- Démystifier le rôle de la protection de la jeunesse (PJ) et favoriser la collaboration des familles
- Clarifier le processus PJ
- Suivi psychosocial
- Prévenir les abus et la négligence en améliorant les compétences parentales et en déconstruisant les conditions pouvant contribuer aux risques de négligence (briser l'isolement, pallier le manque de ressources)
- Éduquer les parents quant aux attentes de la société québécoise et dans la compréhension des différents systèmes
- Agir en tant que facilitateur dans la relation entre les parents et les intervenants de la protection de la jeunesse
- Sensibiliser les intervenants en PJ aux biais inconscients pouvant influencer nos perceptions
- Sensibiliser les intervenants en PJ aux différences culturelles et agir en tant que médiateur.

NOS INTERVENTIONS

Avant la DPJ

- Familles à risque de signalement (école, parent, église, organisme...)

Pendant la DPJ

- Médiation culturelle en co-intervention DPJ/BCHM

Après la DPJ

- Signalements non retenus
- Fin d'intervention
- Support à la famille

LA TRAJECTOIRE DE SERVICE



Appel fait au BCHM par la DPJ
ou personnes de la
communauté



Retour d'appel par la
gestionnaire pour la prise de la
référence ou donner des
informations



Assignment du dossier à un
intervenant social et
communautaire d'Option
Protection



Appel fait par l'intervenant OP
au référent pour organiser la
rencontre de transfert
personnalisé



Poursuite par l'intervenant OP
ou co-intervention avec la DPJ
et les autres partenaires (école,
CLSC, organismes
communautaires)



Comment arrivons-nous à mobiliser nos familles?

DÈS LE PREMIER CONTACT: notre attitude et regard sur eux

RESPECT ET ÉCOUTE ACTIVE

- Avant tout, nous prenons le temps de s'intéresser à l'autre = écouter avec respect leurs préoccupations, ce qui les tracasse, leurs souffrances.
- Nous sommes intéressés par qui ils sont, leur histoire: ILS SONT LES EXPERTS DE LEUR VIE.
- Leur situation ne les définit pas : elle est contextuelle
- Nous recevons leurs réactions comme étant légitimes
- Nous respectons leurs valeurs et leur culture d'origine que nous utiliserons comme levier d'intervention
- Nous avons un regard admiratif face à leur parcours et non de pitié
- Nous sommes empathiques : nous nous identifions à eux dans ce qu'ils ressentent (deuil, perte de repère, déception face au pays d'accueil, méfiance etc.)
- Nous les rassurons en promouvant que c'est un passage obligé, un obstacle à franchir, à surmonter, une situation temporaire qu'ils franchiront un pas à la fois...COMME ILS L'ONT DÉJÀ FAIT.
- Nous croyons en leurs ressources internes (force mentale, instinct de survie, résilience), désirons les aider et leur redonner du pouvoir sur leur vie



LA CURIOSITÉ: UNE COMPÉTENCE CLÉ!



Le regard qu'il nous porte...

- Nous sommes porteurs d'espoir, de possibilités de s'en sortir et de succès
- Ils se sentent respectés car nous prenons une posture égalitaire, humaine



UN PAS À LA FOIS au cours de l'intervention...



Nous allons à leur rythme tout en nommant les attentes de la société, dont certaines qui sont non négociables

Nous amenons les avantages de la société d'origine et accueillons leurs déceptions par rapport au pays d'accueil

Nous leur expliquons l'importance de la collaboration et le travail en partenariat entre les intervenants afin de s'écouter mutuellement.

La communication, la compréhension, utilisation de notre jargon. S'assurer d'une réelle compréhension des mots utilisés de part et d'autre.



COMMENT ON PREND SOIN D'EUX?

Lorsque nécessaire, nous faisons les premiers pas pour et avec eux. Nous agissons comme point d'ancrage et de repère.

Nous prenons le temps nécessaire, offrons une disponibilité et sommes flexibles

Les services du BCHM répondent à leurs besoins et leurs préoccupations (aide aux devoirs, paniers alimentaires **adaptés**, dons d'articles scolaires, dépannage: vêtements, meubles)

Nous mobilisons la famille élargie et leurs liens avec la communauté (ex. église)

AUTRES RÉALISATIONS

TÉMOIGNAGES DES
FAMILLES



TÉMOIGNAGES DES
INTERVENANTS EN PJ ET DU
BCHM



REPORTAGE PAR VALÉRIE-
MICAELA BAIN (juillet 2021)





RECONNAISSANCES

RECONNAISSANCE DU MINISTRE RESPONSABLE DES SERVICES SOCIAUX LIONEL CARMANT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE (certificat et vidéo)

INITIATIVE PORTEUSE (SOMMET DES JEUNES – JANVIER 2023)

PROJET D'INNOVATION SOCIALE DE L'ANNÉE (GROUPE 3737- MAI 2023)

MERCI!

QUESTIONS
COMMENTAIRES

Courriel: optionprotection@bchm.ca

Site internet: <https://www.bchm.ca>

Tél.: 514-725-9508

Marie Suzie Casséus, Cathy Paquet